



Les enseignements du débat public L'eau potable en Île-de- France



CNDP

Marc Papinutti (président)

Equipe du débat (CPDP)

Agnese Bertello (présidente),

Martin Delaroche, Nathalie Durand, François Guguen,

Laurent Hidalgo-Friaz et Alain Rotbardt

Objectifs

- 1. Présenter les grands enseignements du débat ainsi que les recommandations et demandes de clarification formulées à l'issue de celui-ci**
- 2. Présenter le bilan du Président de la CNDP à l'issue du débat**
- 3. Recueillir les réactions, observations et questions du public adressées à l'équipe du débat et à la CNDP**

Les responsables du projet (SEDIF et RTE) disposent de 3 mois pour répondre aux questions et recommandations formulées dans le compte rendu.

Déroulé

- ❑ **Présentation du compte rendu par l'équipe du débat**
 - Le contexte et l'organisation du débat
 - Arguments échangés, demandes de clarification et recommandations par thématique

- ❑ **Présentation du bilan de la CNDP par Marc Papinutti, président de la CNDP**

Échanges

- ❑ **Clôture**



Présentation du compte rendu par l'équipe du débat



| Le déroulement du débat

Le contexte

- Un système de production et de distribution d'eau potable en Ile-de-France **intégré et interconnecté**
- Un projet en **appel d'offres**
- Une approche éclairée par une note CNDP de novembre 2022 sur les **procédures participatives autour de l'eau**

Le calendrier du débat



Les objectifs du débat

- **Questionner l'opportunité du projet au regard de ses objectifs :** retenir les polluants émergents (micropolluants, résidus médicamenteux et perturbateurs endocriniens), réduire significativement le chlore et le calcaire
- **Questionner la proportionnalité du projet** au regard des enjeux climatiques, énergétiques, socio-économiques, sanitaires, réglementaires et d'interconnexion
- **Identifier les alternatives**
- **Produire des recommandations pérennes et opérationnelles**

Le structuration du débat et ses modalités (1/3)

- **Une étude de contexte nourrie par :**
 - **62 auditions** auprès d'élu.e.s, d'acteurs de l'eau, d'institutions, de chercheur.e.s, d'associations, de partenaires sociaux...
 - **Plus de 3000 réponses au questionnaire pré-débat**, permettant à l'équipe du débat de mieux estimer la connaissance que le public a des enjeux liés à l'eau et à l'eau potable
 - **La note d'éclairage de la CNDP** « La participation sur l'eau, bilan de 25 ans de débats publics et concertations »

Le structuration du débat et ses modalités (2/3)

- **Un débat en 3 axes pour :**
 - Dépasser l'aspect technique du projet et prendre en compte les attentes du public
 - Articuler connaissances d'expert.e.s et expériences d'usage
 - Mettre en débat, sur les territoires, les enjeux identifiés par les publics et l'analyse de contexte
 - Ponctuer le débat public avec l'articulation de deux modalités-phares permettant d'imaginer et d'envisager l'avenir

3 GRANDS AXES

GÉNÉRER DE L'EXPERTISE, CLARIFIER LES ENJEUX

- 2 ateliers d'expert.e.s
- 3 ateliers citoyens

INFORMER, DÉBATTRE

- 3 rencontres de proximité
- 1 réunion publique
- 23 débats mobiles
- 12 débats autoportés

CLARIFIER LE CHAMP DU DÉBAT, IMAGINER ET ENVISAGER L'AVENIR

- Atelier de la relève (2 jours)
- Agora de l'eau

Le structuration du débat et ses modalités (3/3)

- **Deux « modalités phares » en fin de débat**
 - **Atelier de la relève : recueillir la vision des futur.e.s professionnel.le.s de l'eau et de l'environnement, avec la rédaction du Manifeste du Futur par 64 étudiant.e.s.**
 - **Agora de l'eau : croiser les regards de tous les acteurs franciliens de l'eau potable, autorités organisatrices, acteurs institutionnels, associations, citoyen.ne.s afin de questionner la gouvernance et la régulation de l'eau et de l'eau potable.**

Le débat sur le territoire francilien



SUR L'ENSEMBLE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

23 débats mobiles	12 débats autoportés	1 Atelier de la relève (2 jours)
3 ateliers citoyens	2 ateliers d'expert.e.s	1 réunion publique
3 rencontres de proximité	1 Agora de l'eau	1 soirée de lancement

48
événements organisés



Chiffres clés

Aller vers le grand public

- Plus de 2.000 Francilien.ne.s rencontré.e.s lors des 23 débats mobiles organisés tous les week-ends

Aller vers les jeunes

- Atelier de la relève (64 étudiant.e.s)
- Dispositif « Petits débrouillards »

Aller vers les « publics éloignés »

- Centres sociaux et maisons de quartier...

Informier les publics



7 539

visiteurs uniques
sur le site internet du débat

21 984
pages
vues

1 896
abonnés
à la newsletter



2 500

abonnés environ
aux réseaux sociaux du débat

7,3 M

de vues cumulées des posts
sur les réseaux sociaux

Recueillir les avis



1 957

contributions
au total

1 740
questionnaires
reçus et analysés

25
cahiers d'acteurs
reçus



3 554

participants
aux 48 événements

2 450
personnes
rencontrées
au cours des
débats mobiles

331
participants
mobilisés au cours
de 12 débats
autoportés



Arguments échangés / Demandes de clarification et recommandations

Arguments échangés et demandes de clarification et recommandations

Les enjeux du projet

- Enjeux sanitaires
- Enjeux environnementaux
- Enjeux socioéconomiques
- Enjeux technologiques
- Enjeux de proximité

Les enjeux du projet au niveau de l'écosystème

- Enjeux de gouvernance et de solidarité
- Enjeux de participation
- Enjeux de l'après-débat

Demandes de clarification et recommandations (1/2)

Des points qui, à l'issue du débat, méritent encore des précisions ou des réponses, indispensables à une bonne information du public et donc nécessaires pour éclairer la décision des responsables du projet.

- Demandes de clarification ou précisions sur les différentes catégories d'enjeux approfondies au cours du débat
- Recommandations sur l'information et la participation du public

Demandes de clarification et recommandations (2/2)

Les demandes de clarification et recommandations peuvent être adressées aux responsables du projet, à l'Etat, ou aux deux.

Pour celles qui sont adressées à l'Etat, à ses représentant.e.s ou ses services, voici quelques-un.e.s des acteurs et actrices identifié.e.s par l'équipe du débat :

- Préfet de Région, ARS, AESN...
- Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Santé, Ministère de l'Economie et des Finances, ADEME...

Enjeux sanitaires - Arguments échangés

Parmi lesquels :

- **Quelle nécessité réglementaire, dans le cadre de la transposition de la directive 2020/2184 ?**
- **Quelle efficacité sanitaire réelle du projet ?**
- **Quelles conséquences sanitaires précises d'une eau sans chlore et sans calcaire ?**
- **Quels enjeux en termes de confiance en la qualité de l'eau potable et dans les autorités sanitaires ?**

Enjeux sanitaires – Demandes de clarification

- **1.1 : Expliciter le programme de recherche sur les effets, molécule par molécule, sur la santé humaine, d'une exposition aux pesticides et à leurs métabolites. (SEDIF et État pour la partie recherche / État pour la partie réglementaire)**
- **1.2 : Expliciter les effets pour la santé humaine de la diminution du chlore et du calcaire dans l'eau potable. (SEDIF)**

Enjeux environnementaux - Arguments échangés

Parmi lesquels :

- **Quel impact environnemental global du projet (avec des questions plus précises concernant le rejet des concentrats, les 15% de prélèvements en plus, le surcroît de consommation électrique...)** dans un contexte de sobriété, hydrique et énergétique, et de baisse des débits ?
- **Y aurait-il un rééquilibrage possible entre curatif (traitement de l'eau) et préventif (protection de la ressource) ?**

Enjeux environnementaux (1/2) – Demandes de clarification

- **2.1 : Préciser l'impact de chacun des rejets de concentrats des 3 usines sur les milieux naturels et sur tous les usages en aval. (SEDIF)**
- **2.2 : Évaluer les aires d'alimentation de captage (AAC) les plus susceptibles d'influencer la qualité des eaux brutes superficielles de la Seine, la Marne et l'Oise et préciser le programme de mesures de prévention de la pollution en amont. (SEDIF)**
- **2.3 : Évaluer la mise en place d'un programme intégré, avec tous les acteurs, de protection des ressources en eau de la Seine, de la Marne et de l'Oise. (SEDIF et État)**

Enjeux environnementaux (2/2) - Demandes de clarification

- **2.4 : Évaluer précisément les effets en termes d'analyse de cycle de vie (ACV) et d'empreinte environnementale. (SEDIF)**
- **2.5 : Évaluer les effets (surconsommation, compensation, impact sur le prix de l'eau...) d'une généralisation de la technologie à l'échelle nationale. (État)**
- **2.6 : Détailler les campagnes prévues visant à la sensibilisation sur la consommation et le prélèvement d'eau (réduction de la consommation d'eau en bouteille notamment). (SEDIF et État)**

Enjeux socioéconomiques - Arguments échangés

Parmi lesquels :

- **Quel bilan économique global réel pour le projet pour les usager.es, et notamment quelles économies réelles pour les usager.e.s (énergie, électroménagers, eau en bouteille...)?**
- **Quelle hausse du tarif de l'eau, à court, moyen et long terme, dans un contexte inflationniste et d'augmentation des coûts de l'énergie?**
- **Quelles possibles évolutions du mode de tarification de l'eau, bien commun?**

Enjeux socioéconomiques – Demandes de clarification

- **3.1 : Préciser le coût actualisé du projet et l'évolution prévisible du tarif à moyen et long terme (inflation, coûts de l'énergie) et en passant d'une démarche "coûts évités" à une analyse coûts-bénéfices (ACB). (SEDIF)**
- **3.2 : Expliciter les bénéfices en termes économiques, pour les usager.e.s, d'une eau sans calcaire et sans chlore, prenant en compte la réalité de tous les usages. (SEDIF)**
- **3.3 : Évaluer la pertinence d'une harmonisation du système de tarification de l'eau incluant un système de gratuité et la généralisation d'une tarification progressive. (État)**

Enjeux technologiques - Arguments échangés

Parmi lesquels :

- Une technologie qui répond à de **réels besoins** et constitue une **vitrine technologique** à l'international ou la marque d'une **fuite en avant technologique** à rebours des enjeux de **sobriété** ?
- Quelle **articulation entre solutions de long terme** (fondées sur la nature) et **solutions de court terme** (fondées sur la technologie) ?



Enjeux de proximité - Arguments échangés

Parmi lesquels :

- Quelles conséquences sur une **zone étendue** autour des usines liés aux **chantiers**, en particulier les travaux de raccordement électrique de RTE ?
- Quelles conséquences pour les **riverain.e.s les plus proches** : impacts paysagers et architecturaux des nouvelles unités...?

Enjeux de proximité – Demandes de clarification

- 4.1 : Préciser les pistes de **diversification des voies d'acheminement des matériaux.** (SEDIF / RTE)
- 4.2 : Clarifier la **stratégie de non-artificialisation des sols** concernant les nouveaux bâtiments prévus. (SEDIF)

Enjeux de participation – Arguments échangés

Parmi lesquels :

- **Quelles modalités de participation citoyenne dans le suivi du projet ?**
- **Quelle place pour les citoyen.ne.s dans la gouvernance du projet et, plus généralement, dans la gouvernance du service public de l'eau potable en Île-de-France ?**

Enjeux de gouvernance et de solidarité

Arguments échangés

Parmi lesquels :

- Quelle place pour la **solidarité entre territoires et entre opérateurs** pour faire face aux enjeux de l'eau et de l'eau potable d'aujourd'hui et de demain ?
- Faut-il faire évoluer la **gouvernance** du service public de l'eau potable en Île-de-France ?

Enjeux de gouvernance et de solidarité

Demandes de clarification

- 5.1 : Évaluer de manière détaillée la **possibilité et la pertinence de la création d'une autorité administrative indépendante**, autorité unique de régulation. (État)



Enjeux de l'après-débat – Arguments échangés

Parmi lesquels :

- **Faut-il créer un moment d'échange entre tous les acteurs de l'eau en Île-de-France, voire au niveau national, pour mener une réflexion approfondie sur un modèle de gouvernance et de régulation pouvant répondre aux défis actuels et à venir ?**

Enjeux « Après le débat » - Demandes de clarification

- **6.1 : Évaluer la pertinence d'une réunion de l'ensemble des gestionnaires de l'eau qui partagent l'eau de manière ponctuelle ou permanente en région Ile-de-France. (État)**

Recommandations – Sur l'information et la participation (1/3)

- **7.1 : Préciser explicitement, en l'intégrant au processus d'autorisation du projet, l'impact de la mise en service de la "filtration membranaire haute performance" dans les 3 usines du SEDIF sur l'ensemble du système de gestion de l'eau de l'Ile-de-France. (SEDIF et État)**
- **7.2 : Mettre en place des outils de communication qui garantissent une information accessible, transparente, complète pour le suivi du projet, s'il est mis en œuvre. (SEDIF)**

Recommandations – Sur l'information et la participation (2/3)

- **7.3 : Mettre en place, dans le cadre de la concertation continue, un comité de suivi du projet, composé d'usager.e.s volontaires et de correspondant.e.s du SEDIF et de RTE. (SEDIF)**
- **7.4 : Élaborer des propositions afin de renforcer la représentation des citoyen.ne.s et des associations au sein de la gouvernance du SEDIF. (SEDIF)**

Recommandations – Sur l'information et la participation (3/3)

- **7.5 : Mettre en place un dispositif temporaire de dialogue rassemblant les acteurs de l'eau pour débattre de la redéfinition de la gouvernance de l'eau en Île-de-France, voire à l'échelle nationale. (État)**

Les prochaines étapes





| Le bilan de la CNDDP



I Questions / réponses



Merci à vous